

## Les retards de paiement de l'Etat fédéral se sont accrus en 2014



Belga - 16 Mar. 2015

Pagina 0

(BELGA) = Le nombre de factures payées en retard en 2014 à des entreprises assujetties à la TVA s'est accru par rapport à 2013: il est passé de 88.396 à 109.726, a indiqué le ministre du Budget, Hervé Jamar, en réponse à une question écrite de Kattrin Jadin (MR).

Diverses initiatives ont été prises pour réduire les délais de paiement: projet pilote "e-invoicing" appelé à être généralisé dès l'an prochain, suivi journalier des factures impayées, approche proactive des entreprises en cas d'imprécisions, suivi des notes de crédit, circulaire sur les délais de paiement et l'utilisation correcte des dates dans le système Fedcom ou encore un monitoring périodique des délais de paiement afin de conscientiser les départements.

L'an passé, la circulaire dite de prudence budgétaire prévoyait également une libération par tranche et par trimestre des crédits disponibles.

"A certains moments, cette méthode peut résulter en une limitation des paiements, surtout en fin de trimestre", a souligné M. Jamar.

En 2013, le montant des intérêts de retard dus par l'Etat s'élevait à 593.446 euros.

Belga

Copyright © 2015 Belga. Alle rechten voorbehouden